



## 14ème législature

<b>Question N° :</b> <b>103766</b>	De <b>M. Frédéric Cuvillier</b> ( Socialiste, écologiste et républicain - Pas-de-Calais )	<b>Question écrite</b>
<b>Ministère interrogé</b> > Aménagement du territoire, ruralité et collectivités territoriales		<b>Ministère attributaire</b> > Cohésion des territoires
<b>Rubrique</b> >aménagement du territoire	<b>Tête d'analyse</b> >zones de revitalisation rurale	<b>Analyse</b> > centres-bourgs. bilan.
Question publiée au JO le : <b>11/04/2017</b> Date de changement d'attribution : <b>18/05/2017</b> Question retirée le : <b>20/06/2017</b> (fin de mandat)		

### Texte de la question

M. Frédéric Cuvillier interroge M. le ministre de l'aménagement du territoire, de la ruralité et des collectivités territoriales sur les 300 millions d'euros débloqués pour l'aménagement des bourgs-centres, essentiels pour la cohésion sociale de nos territoires ruraux. Il lui demande de bien vouloir lui préciser la répartition géographique de ces investissements.